

Département de l'Essonne

Ville de Grigny

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire.

Séance du Mardi 23 juin 2015

L'An Deux Mille Quinze, le mardi 23 juin , à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. RIO – M. ATIG – MME OGBI - MME LE BRIAND – M. LAATIRISS – MME ETE –
MME TAWAB KEBAY – M. TROADEC – M. ZERKAL – MME BELLAHMER -
M. LOUISON – M. BORTOLI – M. VAZQUEZ - M. NDOMBELE – M. GAMIETTE –
M. SOILIH – M. BOUKANTAR - MME AUBRY – MME GRENOUILLAT –
MME HERGAUX – MME M'PIANA – MME GIBERT – M. GAUBIER – M. BENDIAB.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

M. QAROUACH REPRÉSENTÉ PAR MME OGBI,
MME RAMI REPRÉSENTÉE PAR MME LE BRIAND,
MME ITOUA REPRÉSENTÉE PAR MME TAWAB,
MME MABANZA REPRÉSENTÉE PAR M. LAATIRISS
MME DIAWARA REPRÉSENTÉE PAR M. BOUKANTAR.

ABSENTS EXCUSÉS :

MME RENKLICAY – M. BAGAVANE – MME COMMISSIONNE – M. BINOIS – M.
OUKBI – MME LAMOTHE.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 35

NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 24

Delibération DEL_2015-0052 : Installation d'un nouveau Conseiller municipal en remplacement de Monsieur WILLAUME, démissionnaire d'office

Le Conseil Municipal,

Considérant que Madame Chantal M'PIANA, première candidate non élue de la liste « Rassembler pour changer Grigny », remplace Monsieur Jean-Paul WILLAUME,

Vu la délibération n° DEL - 2014 - 0090 portant désignation des membres du Conseil d'exploitation de la Régie autonome du renouvellement urbain,

Considérant la nécessité de remplacer Monsieur Jean-Paul WILLAUME dans les diverses commissions municipales et celui du conseil d'exploitation de la Régie Autonome du Renouvellement Urbain,

Délibère,

Article 1 : Prend acte, de la décision du Conseil d'État du 22 mai 2015 confirmant le jugement du Tribunal Administratif de Versailles portant inéligibilité et démission d'office de Monsieur Jean-Paul WILLAUME de son siège de Conseiller municipal,

Article 2 : Prend acte de l'installation de Madame Chantal M'PIANA en qualité de Conseillère Municipale.

Article 3 : Nomme, Monsieur Serge GAUBIER, membre du Conseil d'exploitation RARU

Article 4 : Élit, Madame Chantal M' PIANA, membre de la Commission municipale Vie de quartier

Article 5 : Élit, Madame Chantal M' PIANA, membre de la Commission municipale Projet de Ville

Article 6 : Élit, Madame Chantal M' PIANA, membre de la Commission municipale Services Ressources.

Ainsi délibère les jour, mois et ans susdits,

Le Maire,



Philippe RIO.

Vote pour :

à l'unanimité.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le

Transmise en Préfecture le : - 2 JUIL. 2015

